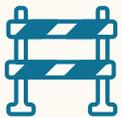




L'eau, un bien commun

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'Agglomération Sud Sainte Baume a délégué la gestion de l'eau à deux compagnies : SUEZ pour les communes du Littoral et VEOLIA pour les communes du Haut-Pays. Déléguer, cela signifie établir un cahier des charges précis et contrôler en permanence qu'il est respecté.

Les élus ont fixé des objectifs ambitieux qui répondent aux enjeux de la gestion de la ressource en eau. Le Haut-Commissariat au Plan alertait encore récemment sur une « nécessaire modification de nos usages ». Fin juin, un quart de la France était déjà en situation de vigilance. Une ressource moins disponible, une hausse de la demande, Sud Sainte Baume agit :



27 millions d'euros de travaux engagés sur 7 ans

Rénovation des canalisations, sécurisation de l'approvisionnement, garantie de qualité de l'eau, lutte contre les fuites, mise en place de la télérelève

Ce qui coûte cher aujourd'hui dans le prix de l'eau, c'est son transport (les tuyaux qu'il faut changer tous les 60 ans en moyenne) et sa potabilisation (le fait qu'elle soit conforme aux normes sanitaires de plus en plus exigeantes). L'eau n'arrive pas à votre robinet par miracle, elle suit un circuit complexe qui requiert une grande technicité.

Vous venez de recevoir votre première facture et vous pouvez être surpris de son montant.

Pour cette première facture, vous allez acquitter deux abonnements (chaque abonnement est décliné en part fixe du délégataire + part fixe Sud Sainte Baume) :

- le premier pour la période écoulée du 1^{er} janvier au 30 juin 2025,
- le second pour la période à venir du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025.

Ce sont ces abonnements qui nous permettent d'engager les travaux importants prévus dans chaque commune, de constituer peu à peu un réseau interconnecté qui assure la sécurité de notre approvisionnement et de préserver la ressource. Les élus ont également décidé de faire jouer la solidarité à la fois entre les communes du littoral et celles du Haut-Pays. A terme, c'est un seul réseau et une seule gestion que nous envisageons.

Les délégataires SUEZ et VEOLIA sont là pour répondre à vos questions par téléphone, courriel et dans des permanences établies dans les communes. Sud Sainte Baume est également à vos côtés pour vous accompagner et vous donner toutes les explications.

Pour en savoir plus et mieux comprendre, rendez-vous sur www.agglo-sudsaintebaume.fr

Votre dévoué,

Jean-Paul Joseph

Président de l'Agglomération Sud Sainte Baume